COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2010

Le 21 Octobre 2010, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur THIEBAUD Dominique, Maire, en vertu d'une convocation adressée le 13/10/2009.
PRESENTS : THIEBAUD Dominique - GOURIET Bernard - PRODHON Fernand - MOUSSUS Aleth - FOUCHAULT Xavier - PERNOT Michel - THOMAS Henri - DELANNE Jean-François - GAY Marie-Claude - VAUTHRIN Patrick
ABSENT : MASSOTTE Philippe -

Avant de déclarer la séance ouverte un conseiller demande à prendre la parole afin de donner son avis concernant la réunion prévue le 9 septembre déplacée le 7 septembre : avis entendu et respecté.
Le maire en explique les raisons, avant tout professionnelles. Il n'est pas demandé d'annuler les délibérations du 7 septembre 2010.

Lecture du compte rendu de la réunion du 7 septembre 2010 approuvé et signé par les conseillers présents ce jour là.

A l'issue de la lecture, un conseiller juge fantaisiste la convocation (21 septembre au lieu du 21 octobre) et le manque de sérieux concernant la préparation des conseils et déplore qu'il n'y ait pas assez de réunions de commissions ... Il fait remarquer également que l'ordre du jour est différent de celui figurant sur la convocation. Le maire s'explique et admet qu'il a fait une erreur sur la date et a oublié de modifier le mois.
Concernant l'ordre du jour, ne figurent sur la convocation que les points principaux et nécessitant une délibération. Pour le reste, c'est simplement de l'information et les questions diverses en détail.
Le conseiller insiste sur la forme. Devant cela, le maire préfère ajourner le conseil afin d'éviter toutes prises de décisions qui pourraient être annulées par la suite.

Prochaine réunion le 4 Novembre 2010.